

POUR UNE DÉMOCRATIE RESPECTÉE

É
D
I
T
O

Après un long silence dû à la période de réserve électorale municipale, *Bouaye Avance*, association de soutien des élus de gauche, reprend du service. Dans un contexte national de reconquête de la droite, la gauche bocéenne unie a su résister en menant à la victoire la liste conduite par Jacques Garreau.

Forte poussée de la droite aux municipales



BOUAYE RÉSISTE !



Cependant la défiance actuelle de nos concitoyens vis-à-vis de la politique m'amène à réagir. Si nous condamnons tous ceux qui fautent alors qu'ils ont un devoir d'exemplarité, **nous refusons aussi le mépris généralisé envers les élus** car la plupart d'entre eux, toutes tendances confondues, fait un travail intègre au quotidien.

Nous dénonçons également toutes les formes de violences. Si chacun a le droit d'être favorable ou opposé à des idées ou à la réalisation de certains projets, s'il est légitime de manifester pour exprimer son opinion, il est en revanche inacceptable de menacer et de s'en prendre physiquement aux personnes ainsi qu'aux biens privés ou publics. Si chacun peut avoir un avis, tout le monde doit être respectueux des décisions prises dans un cadre démocratique. C'est pourquoi notre association *Bouaye Avance* condamne sans réserve les agissements contraires aux lois de la République.

A Bouaye, Jacques GARREAU et son équipe ont la responsabilité de garder le cap et gèrent avec rigueur notre commune afin d'assurer le maintien d'un haut niveau de services publics locaux pour nos concitoyens.



En cette période de fêtes, au nom de *Bouaye Avance*, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2015.

Bernadette BERTET

Présidente de *Bouaye Avance*

Pour nous rejoindre et adhérer à *Bouaye Avance*, contactez-nous par courriel à : contact@bouaye-avance.fr

Une formidable opportunité pour Bouaye !

La Maison du Lac de Grand-Lieu a ouvert ses portes le 14 septembre dernier.

Ce projet, porté par le département qui a associé la Ville de Bouaye au comité de pilotage, offre une découverte pédagogique du deuxième plus grand lac de France et permettra de développer l'activité touristique, source d'emplois durables.

Cette réalisation a été en grande partie financée par la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles que nous payons pour chaque permis de construire.

Le parcours en plusieurs étapes comprend la visite du centre d'accueil où les paysages, la faune et la flore sont présentés et expliqués à tous, enfants et adultes, de manière ludique et interactive pour nous faire comprendre combien il est absolument nécessaire de protéger ce patrimoine naturel.

De là, part le chemin écologique d'environ 1 km qui mène, par des stations d'observation, jusqu'au Pavillon. L'ancienne Maison Guerlain est devenue un lieu poétique où la magie nous emporte à travers les légendes attachées à Grand-Lieu.

Pour terminer, la terrasse nous propose une vue exceptionnelle sur le lac.



À noter que le centre d'accueil reçoit, jusqu'au 28 janvier 2015, une exposition temporaire sur les réserves naturelles françaises !

Élection départementale, je m'inscris !

L'élection de vos conseillers départementaux aura lieu les 22 et 29 mars 2015.

Pour pouvoir voter, il faudra être inscrit sur la liste électorale **avant le 31 décembre 2014 à 17h30**.

Pour les nouveaux résidents sur la commune, l'inscription fait l'objet d'une démarche volontaire auprès de la mairie.

Interview



Le Conseil des Sages a été créé en 2008 sous l'impulsion des élus de gauche. Le mandat des Sages est de 6 ans, renouvelable une fois.

Bouaye Avance a rencontré Cécilia Boutard, conseillère municipale déléguée au Conseil des Sages.

BA : *Pouvez-vous nous expliquer le rôle de ce conseil ?*

CB : C'est une instance consultative et participative. Elle travaille en 3 commissions sur des sujets dont elle se saisit elle-même ou qui lui sont proposés par la municipalité. Les Sages travaillent selon un rythme qu'ils établissent librement.

BA : *Pouvez-vous nous donner quelques exemples ?*

CB : La commission urbanisme a réfléchi et fait des propositions relatives à une densification urbaine acceptable. La commission solidarité a mis en place le pique nique intergénérationnel qui a lieu une fois par an à Bouaye. La commission environnement a travaillé sur les jardins familiaux et le règlement intérieur du cimetière.

BA : *Y a-t-il eu des changements pour cette nouvelle élection ?*

CB : Oui car en 2012, il y a eu création d'un 7^{ème} bureau de vote sur la commune. Le Conseil des Sages s'est naturellement calqué sur ce découpage. Aussi, nous renouvelons cette année les Sages issus des bureaux de vote 1/3/5 et 6

BA : *Quel est l'impact de cette modification ?*

CB : Le conseil passe de 18 à 21 membres maximum (3 conseillers par bureau). Les statuts ainsi que le règlement intérieur ont été adaptés.

BA : *Qui sont les Sages ?*

CB : Les Sages sont des Boscéens de plus de 60 ans, n'exerçant plus d'activité professionnelle.

BA : *Quelles sont les conditions pour être électeur du Conseil des sages ?*

CB : Pour être électeur, il faut être âgé d'au moins 60 ans et être inscrit sur la liste électorale.

Engagements tenus :

Élue le 23 mars 2014, la liste de gauche *Ensemble Bouaye Avance* s'est engagée sur 130 propositions pour la période 2014-2020.

Fidèle à ses objectifs citoyens, notre association effectuera un contrôle régulier et publiera mi-janvier le tableau d'avancement du programme sur le site bouaye-avance.fr. Rappelons que l'équipe précédente, déjà conduite par Jacques Garreau, avait tenu 95% du contrat 2008/2014.

Après 8 mois, la nouvelle équipe a déjà réalisé 13 engagements. Parmi ceux-ci, nous avons relevé :

Fibre optique :

Le parc d'activité de la Forêt a été connecté en avril (*engagement n°5*).

Rythmes scolaires :

Des temps d'activités périscolaires (TAP) gratuits sont proposés aux familles depuis la rentrée de septembre (*engagement n°60*).

Office du Sport de Bouaye :

Un nouveau partenariat avec l'OSB a été adopté pour la période 2014-2017 (*engagement n°75*).

Conseil des Sages :

L'existence de cette assemblée participative a été maintenue par l'équipe de gauche pour permettre aux aînés d'être acteurs de projets sur la commune (*engagement n°88*).

Sécurité :

Un arrêt de bus, desservant le Centre départemental de permis de conduire et l'IFSTTAR, vient d'être créé (*engagement n°113*).

Bouaye Avance

15 rue de la Jouetterie-Cresne - 44830 BOUAYE

Directrice de publication : Bernadette Bertet

Comité de rédaction : le bureau de Bouaye Avance

Internet : bouaye-avance.fr

Courriel : contact@bouaye-avance.fr

Écoles boscéennes : priorité à la concertation !



Nous savons que la journée des écoliers français est trop longue. Depuis plus de 50 ans toutes les recherches scientifiques disent qu'il faut augmenter le nombre de jours de travail pour réduire le nombre d'heures journalières.

La loi de 2012, qui rétablit une cinquième matinée hebdomadaire, va dans le bon sens même si elle est parfois jugée insuffisante.

La ville de Bouaye s'est engagée avec succès dans cette réforme, sans participer aux polémiques nationales stériles. Sous l'impulsion des élus, les enseignants et les parents des écoles publiques et privées et les services municipaux se sont réunis dès janvier 2013. La concertation a duré un an et demi. Des solutions satisfaisantes ont été adoptées à l'issue d'un vote de chaque Conseil d'école.

La nouvelle organisation a débuté dès le 2 septembre et un comité de suivi existe pour proposer des adaptations si nécessaire. Des animations variées sont désormais offertes aux enfants en fin de journée. Le service public du centre de loisirs reste ouvert le mercredi matin pour les enfants de l'école Notre Dame. Le budget supplémentaire pour l'année scolaire 2014-2015, à destination de tous les enfants boscéens scolarisés sur Bouaye, est estimé à 136 500 € à la charge de la Ville.

Par ailleurs, après des années de crainte de fermetures de classes, le nombre des élèves s'accroît et la Ville doit augmenter sa capacité d'accueil. Après que des travaux aient été réalisés à l'école Victor Hugo, un groupe de travail a été constitué autour des parents et des enseignants de l'école Maryse Bastié pour se concerter en vue de son agrandissement.

Enfin, pour pérenniser l'écoute et le dialogue démocratique avec les familles utilisatrices des services "enfance - actions scolaires", un Conseil permanent d'usagers vient d'être créé au mois de novembre.

Toutes ces actions concrètes traduisent la volonté de l'équipe municipale d'être à l'écoute et d'adapter les moyens aux besoins des familles boscéennes.